

---

la Déclaration d'Ottawa. Un des paragraphes essentiels de ce texte proclamait l'engagement de chaque membre de cette Alliance envers les divers principes de la démocratie, le respect des droits de l'homme, la justice et le progrès social.

Ce paragraphe, plus que toute autre disposition peut-être, distingue les pays de l'OTAN de ceux du Pacte de Varsovie. J'irai plus loin en disant que l'engagement exprimé dans ces quelques mots constitue, en fait, la force essentielle de l'Alliance. Cette liberté et cette démocratie qu'ensemble nous cherchons à défendre doivent être le fondement de notre détermination. Sans volonté commune et, point tout aussi capital, sans une compréhension totale des objectifs poursuivis, nous n'obtiendrons jamais de nos peuples une acceptation automatique du credo de l'OTAN.

La vigueur de l'Alliance et la confiance qu'elle inspire reposent tout autant sur sa dimension politique que sur sa force militaire. Ne l'oublions pas.

J'ai conscience d'avoir soulevé un certain nombre de questions et de n'avoir proposé, dans certains cas, que des réponses évasives. Je ne m'en excuse pas. En quoi consiste une consultation vraiment efficace ? Comment relever le défi de la communication avec nos citoyens ? Comment, enfin, nous attaquer aux problèmes de la sécurité internationale d'une façon plus globale ? Ce sont là des questions que les gouvernements de l'Alliance ont souvent abordées ensemble. Peut-être pourrez-vous dans vos prochaines délibérations nous aider à trouver des réponses...

---

S/C